



Communiqué de presse

Paris, le 23 avril 2018

## **Les PME captent désormais 26% de la commande des grands comptes**

***Lundi 23 avril 2018, Pacte PME a rendu publics chez Sanofi (adhérent) les résultats de la 5<sup>ème</sup> édition de son « Observatoire », mesurant la qualité des relations entre grands comptes privés et publics adhérents de l'association et les PME françaises, en présence de représentants de six grands comptes adhérents : Air Liquide, CEA, EDF, MBDA, Safran et Société Générale.***

31 grands comptes (grands groupes industriels privés, entreprises publiques, entreprises de services, collectivités publiques) ont participé cette année à l'exercice proposé par l'association depuis cinq ans, avec l'objectif de stimuler les coopérations entre les entreprises de toute taille dans notre pays.

Le premier enseignement de cette édition 2018, c'est que la part des achats dont les PME ont pu bénéficier de la part des entreprises de grande taille a augmenté, pour atteindre l'an dernier le cap de 26% (en valeur) contre 24%, lors du précédent exercice réalisé il y a deux ans.

Pour Philippe Luscan, président de Pacte PME depuis le début de l'année, « c'est une satisfaction réelle de noter que les grands comptes adhérents de l'association continuent de se mobiliser en faveur du développement des PME. Les lignes bougent, car acheteurs et dirigeants de grands groupes prennent conscience que la commande, orientée vers les entreprises de moins de 250 salariés, est souvent l'acte premier d'une collaboration beaucoup plus large entre des sociétés de toute taille désormais engagées ensemble dans une approche de co-développement. »

L'autre motif de satisfaction, à la lecture du baromètre fournisseurs inclus dans l'Observatoire, c'est le maintien à un haut niveau de la confiance des PME interrogées sur le règlement de leurs factures par les grands groupes, puisque 4 d'entre elles sur 5 (pour un total de 38 000 fournisseurs interrogés) ont fait part de leur satisfaction, soit un niveau équivalent (81%) à celui enregistré en 2016.

« Ce résultat témoigne d'une dynamique positive dans la qualité de la relation qu'établissent plus globalement les PME avec leurs partenaires commerciaux de grande taille », réagit Agnès Bricard, membre du comité indépendant d'évaluation, chargé d'examiner les dossiers des grands comptes. « En effet, poursuit-elle, la qualité de la relation fournisseurs que nous avons sondée au travers de 23 questions (échanges en amont, relation contractuelle, qualité de la relation...) progresse encore de 9 points, pour atteindre 76%, par rapport à la précédente édition du baromètre ».

Des résultats dont l'association Pacte PME se félicite, tout en soulignant que ses adhérents et, plus globalement l'ensemble de l'écosystème français, doivent encore progresser pour gagner en efficacité collective.

« On voit, par exemple, conclut Agnès Bricard, que nos grands groupes adhérents peuvent encore mieux faire pour mettre en relation les PME avec des structures d'accompagnement à l'international, ou encore les informer sur les dispositifs d'aide au recrutement ».

Pacte PME dévoilera justement, le 29 mai prochain chez Bouygues construction (adhérent), sa nouvelle plateforme digitale de « co-exportation » entre les entreprises de toute taille, comme Philippe Luscan a tenu à le rappeler.

### **A propos de l'association Pacte PME :**

L'association Pacte PME a été créée en 2010 à l'initiative d'Henri Lachmann (Schneider Electric), son premier président. Elle a été ensuite successivement présidée par Fabrice Brégier (Airbus) puis Christophe de Maistre (Schneider Electric), qui vient de céder le relais à Philippe Luscan (Sanofi).

**Philippe Luscan**, élu président de Pacte PME par le conseil d'administration de Pacte PME le 23 janvier dernier, est actuellement vice-président exécutif affaires industrielles globales de Sanofi.

**Christophe Praud**, ancien président du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), est administrateur de Pacte PME, et président du comité d'évaluation indépendant de Pacte PME depuis 2016.

**Agnès Bricard**, vice-présidente de Pacte PME, est membre du comité d'évaluation indépendant.

Dirigée par **François Perret** (ENA, ancien conseiller ministériel, et auteur de « Pour en finir avec la stagnation économique française », *L'Harmattan*, février 2017), l'association a pour objet d'accélérer le développement des PME françaises avec l'appui des grands groupes privés et publics.

Pacte PME, composée d'une équipe de sept salariés, a construit une offre de services très large pour aider aux coopérations inter-entreprises : un *Observatoire* annuel de la relation clients/fournisseurs ; trois plateformes de mise en relation entre PME et grands groupes (sur l'innovation ouverte depuis 2013, sur le partage de compétences depuis 2016, dans le domaine de la co-exportation à compter de cette année) ; une offre de Conseil et de formation en direction des PME pour les aider à mieux travailler avec les grands comptes ; un dispositif de renforcement et d'accélération des PME avec l'appui des grands groupes (« Destination ETI »).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, Pacte PME compte 56 grands groupes et collectivités publiques adhérents et 34 organisations professionnelles.

### **Contacts presse :**

François Perret

Directeur général

32 rue des jeûneurs – 75 002 Paris

Téléphone: 06 67 33 82 61

[perret@pactepme.org](mailto:perret@pactepme.org)